

Un moniteur auto-école nous renvoie

Par boursiflette, le 21/03/2009 à 15:49

Bonjour,

ma fille vient de passer une première fois son permis, qu'elle a raté, comme nous ne sommes pas d'accord sur le nombres de leçons de conduite avec le moniteur, (il en veut toujours plus) il nous vire de son auto-école, ne veut plus de nous comme clients

En a-t-il le droit ? Que pouvons nous faire ?

Quelles démarches ? Et que va faire notre fille, qui n'a plus d'auto-école ?

Merci